

Paperjam – 21 06 2022

60.000 euros à trouver pour finir l'année

Passerell forcée d'arrêter une grande partie de ses activités

L'asbl Passerell manque de soutiens financiers publics. Si elle ne reçoit pas 60.000 euros supplémentaires, elle ne pourra pas poursuivre son activité journalière au-delà du mois d'août.

Jusqu'à dix personnes poussent, chaque jour, les portes de l'asbl Passerell pour chercher de l'aide face à des problèmes juridiques ou administratifs relatifs au droit d'asile. Les activités de l'association née en 2016 sont diverses: «Recevoir des gens, les écouter, organiser des plaidoyers, sensibiliser...», cite Ambre Schulz, chargée de projets. En plus d'aides au regroupement familial ou encore à la socialisation des personnes exilées recueillies au Luxembourg. Entre août 2021 et juin 2022, elle a ainsi traité 800 dossiers. Au-delà de l'aide aux bénéficiaires, «nous sommes en contact chaque jour avec des assistants sociaux sur des questions de droit d'asile», complète-t-elle. Fin 2020, Passerell avait également introduit un recours contre des pratiques de la Direction de l'immigration consistant à «limiter l'accès aux procédures d'asile pour les nouveaux arrivants». L'affaire doit être entendue en audience au tribunal administratif le 27 juin prochain.

Mais, depuis quelques jours, «nous expliquons à nos bénéficiaires que nous ne pourrons plus les recevoir et nous ne prenons plus de nouveaux dossiers», regrette la chargée de projets. «Les gens nous demandent: 'où vais-je aller maintenant?'», ce à quoi l'association a du mal à répondre. «Il y a d'autres associations qui font de la défense des réfugiés, mais nous nous sommes spécialisés dans le droit.»

Passerell prévoit de licencier quatre salariés en août. Soit la totalité de son effectif, qui se compose d'une coordinatrice, de deux chargées de projets et d'un interprète à temps partiel. En cause, un manque de moyens.

[14.000 euros par mois de budget](#)

«Nous avons été lancés grâce à l'Œuvre Grande-Duchesse Charlotte, qui n'avait pas vocation à nous soutenir sur le long terme.» Depuis, l'asbl a cherché à diversifier ses sources de financement, qui se partagent entre l'Œuvre, le mécénat privé, les appels aux dons, le soutien de la Ville de Luxembourg, du ministère de la Justice et, depuis 2021, ses activités de formation sur le droit d'asile. Son activité grandissante a aussi nécessité l'embauche de personnel. Résultat: «Nous avons un budget de 14.000 euros par mois. Or, il nous manque environ 60.000 euros pour couvrir la période de septembre à décembre.»

La situation ne s'explique pas par un événement particulier, même si le Covid-19 a joué sur la promotion de son livre «Réhumanisez-moi», sorti en 2020. «Ce n'est pas cela, mais le manque de soutien institutionnel public sur le long terme», qui met aujourd'hui en danger l'asbl selon elle. Elle déplore également le fait que beaucoup d'appels à projets concernent les sujets culturels et sociaux et non le droit. Alors que son activité «contribue à l'état de droit au Luxembourg».

L'association ne baisse pas pour autant les bras. Elle a envoyé plusieurs demandes de subsides, au niveau national et européen. Si aucun retour n'arrive d'ici août, «juridiquement, l'activité va toujours exister, et nous pourrons encore faire quelques actions». Mais seulement grâce au bénévolat. «Les permanences fonctionnent parce que nous avons des salariés.» Et l'association ne peut se séparer que d'une partie d'entre eux, alors que la charge de travail est, selon elle, déjà trop importante pour quatre personnes. Pour rappel, l'asbl compte aussi sur le soutien de 15 juristes bénévoles.